

PROJET D'ÉTABLISSEMENT
Années scolaires 2014-2017**IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

Nom et adresse de l'établissement :

LYCEE RENE CASSIN

N° d'identification : 0710048S

49 BOULEVARD DES NEUF CLES

ZEP : NON

71018 MACON CEDEX

Etablissement sensible : NON

Caractéristiques de l'établissement (effectifs élèves, personnels, structures, formations dispensées...)

Lycée polyvalent régional situé dans un espace à dominante urbaine (bassin de formation de Mâcon).

Etablissement support du GRETA

Effectifs élèves : 1250 dont SEGT : 640 SEP : 500 BTS : 110

Effectifs personnels : 220 dont 137 professeurs

Baccalauréat : général - technologique - professionnel (Industrie-Bâtiment-Après-vente des matériels)

Langues enseignées : anglais - allemand - espagnol - italien - latin

Nombre de divisions : 51 dont enseignement général : 20

enseignement technologique : 2

enseignement professionnel : 23 + 1 classe de 3^e Prépa-pro

Post bac : 5

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dossier présenté au Conseil d'Administration le : 15 avril 2014

Nom et signature du président du C.A.
Olivier Ménage

I. VISÉE DU PROJET

AU REGARD DES OBJECTIFS NATIONAUX ET ACADÉMIQUES, QUE SOUHAITEZ-VOUS FAIRE ÉVOLUER PRIORITAIREMENT DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

« APPRENDRE A APPRENDRE »

L'objectif général du projet d'établissement du lycée René Cassin est de rendre les élèves plus autonomes dans leur démarche d'apprentissage, de leur apprendre à apprendre en donnant du sens à leur travail, à leurs projets afin d'accompagner chaque lycéen (ou apprenti ou stagiaire de la formation continue) vers la réussite scolaire et l'épanouissement personnel.

Cette démarche s'appuie sur un ensemble de dispositifs : accueil, accompagnement personnalisé, tutorat, parcours de découverte des métiers et des formations, soutien individualisé, ouverture linguistique et culturelle, communication régulière avec les parents d'élèves, responsabilisation des lycéens (ou apprentis ou stagiaires). L'obtention de labels qualité permet de confirmer la cohérence de nos dispositifs (labels Lycée des Métiers, Greta +, AFNOR ...);

II. DIAGNOSTIC

COMMENT ANALYSEZ-VOUS LA SITUATION ACTUELLE DE L'ÉTABLISSEMENT AU REGARD DE VOS HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION, SUR QUELLES OBSERVATIONS, DONNÉES, ..., FONDEZ-VOUS CETTE ANALYSE ?

Le lycée René Cassin est encore prisonnier d'une image confuse, issue de sa structure pédagogique complexe intégrant à la fois des formations générales, technologiques et professionnelles.

La politique de communication n'en est que plus délicate et le lycée se doit impérativement d'assurer la réussite du parcours scolaire des élèves en garantissant la pérennité et le développement des sections générales. Les bons résultats obtenus par les élèves concourent à donner une image plus positive de l'établissement.

La modernisation de l'infrastructure du lycée est aussi un gage de pérennité : la construction récente d'un gymnase, la programmation de la fin de la rénovation des ateliers et surtout la rénovation du bâtiment B dans un délai rapproché vont permettre d'évoluer vers un campus plus moderne et accueillant.

Une évolution très nette est constatée en ce qui concerne les profils d'élèves que nous accueillons désormais : ils ont de plus en plus de difficultés à apprendre et à faire leur travail. Il convient donc de porter nos efforts sur la maîtrise du processus d'apprentissage et sur l'autonomie que nos élèves doivent conquérir. Cet objectif constitue un axe central de notre projet d'établissement.

On constate de plus en plus que nombre d'élèves entrent au Lycée sans projet bien défini, avec une motivation très faible et des repères à préciser Ils ont souvent une représentation très floue de nos valeurs républicaines fondamentales : respect mutuel, sens de l'effort et solidarité. Un travail éducatif important, un éveil à la citoyenneté, sont indispensables. La communauté scolaire dans son ensemble est concernée.

Le lycée accueille actuellement 1250 élèves issus principalement de 6 collèges du bassin mâconnais. La spécificité du recrutement tient au fait qu'une partie significative des élèves provient d'un département voisin (Ain) et d'une région limitrophe (Rhône-Alpes).

On dénombre 30 % de filles, 57 % de filles en SEGT mais seulement 7 % en SEP et 5 % en BTS.

Le lycée Cassin se caractérise par une grande hétérogénéité du public scolaire accueilli et par la rencontre de milieux socio-économiques différents. La proportion de catégories socio-professionnelles défavorisées (35 % avec 28 % en SEGT et 56 % en SEP) se situe au niveau de la moyenne départementale. La mixité sociale et culturelle est donc bien une caractéristique du Lycée.

L'accompagnement des élèves en difficulté est déjà bien installé dans les pratiques pédagogiques ; les élèves de tous niveaux, dans leur diversité, sont accueillis, accompagnés et encouragés. L'excellence est aussi valorisée.

Dans ce contexte, la mise en œuvre d'un contrat de réussite, s'appuyant sur des dispositifs reconnus et maîtrisés par l'ensemble de la communauté éducative est au cœur de notre action pédagogique centrée sur l'élève.

Pour que la réussite soit au rendez-vous pour tous les élèves, il faut aussi maintenant mieux « apprendre à apprendre».

III. EVOLUTIONS ATTENDUES 2014-2017

COMPTE TENU DE VOTRE DIAGNOSTIC QUELS OBJECTIFS PRIORITAIRES VOUS FIXEZ-VOUS POUR LES ANNÉES À VENIR ?

1. SECURISER LES PARCOURS SCOLAIRES PAR UNE PRISE EN CHARGE

INDIVIDUALISEE DE L'ELEVE : « APPRENDRE A APPRENDRE ».

La prise en charge de l'élève (ou de l'étudiant, ou de l'apprenti, ou du stagiaire de la formation continue), son suivi et son accompagnement doivent permettre de sécuriser son parcours. L'élève doit être appréhendé dans sa globalité. Une orientation mieux maîtrisée doit accentuer sa motivation. Des pratiques pédagogiques innovantes et efficaces, adaptées aux besoins des élèves, doivent être développées.

2. DEVELOPPER L'EDUCATION CITOYENNE ET ECO-RESPONSABLE.

L'implication des élèves dans la vie du Lycée doit être facilitée à tous les niveaux par la mobilisation de la communauté éducative dans des projets fédérateurs porteurs de valeurs communes. La participation aux instances représentatives, aux associations et à la vie sportive sera encouragée.

3. RENFORCER ET PROMOUVOIR UNE IMAGE MODERNE ET DYNAMIQUE

Une attention particulière doit être portée à l'aspect des bâtiments et des entrées du lycée ainsi qu'à la qualité de nos supports de communication. Le label lycée des métiers sera explicité afin d'être mieux compris et afin de valoriser davantage nos filières. La communication des informations aux parents doit être modernisée de façon régulière en cherchant à les associer davantage.

4. OUVRIR TOUS LES ELEVES A LA CULTURE ET AUX LANGUES ETRANGERES :

Faciliter l'accès de tous à la culture et à la maîtrise des langues étrangères et diffuser auprès des élèves du Lycée une culture artistique pour leur permettre d'acquérir une sensibilité artistique, culturelle et humaniste et contribuer aussi à la maîtrise de la langue et à la lutte contre l'échec scolaire.

IV. ÉVALUATION

QUELS SERONT VOS POINTS D'OBSERVATION DES ÉVOLUTIONS ? A DÉTERMINER PAR OBJECTIF

1. Nombre et qualité des dispositifs d'accueil et d'accompagnement mis en œuvre, nombre et qualité des actions de formation des personnels, nombre et qualité des équipements proposés, évolution des résultats aux examens, évolution des taux de passage, du taux d'absentéisme des élèves, des taux de sortie en cours d'année, suivi de cohortes post-bac.
2. Nombre et qualité des actions développées dans les domaines associatifs, sportifs, de la citoyenneté, de la responsabilité, du développement durable et de la prévention, participation des élèves à la vie lycéenne (Projet Vie Scolaire)
3. Nombre et qualité des programmes de rénovation et d'amélioration des locaux, nombre et qualité des supports de communication et d'information en direction de la communauté éducative, de la communauté scolaire et extra-scolaire.
4. Nombre et qualité des actions assurées dans le domaine artistique, culturel et linguistique.

V. PROGRAMME D'ACTION 2014-2017

QUELLES ACTIONS SERONT MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS QUE VOUS VOUS ÊTES FIXÉS ?

Les numéroter en regard des objectifs et des points d'observation.
Poser des indicateurs d'évaluation spécifiques à l'action

N° action	N° objectif visé	Intitulé de l'action	Indicateurs spécifiques
1.1	1	ACCUEILLIR L'ÉLÈVE (étudiant, apprenti, stagiaire)	Nombre d'élèves concernés par un dispositif d'accueil spécifique. Nombre et qualité des dispositifs d'accueil. (en début d'année, en cours d'année, pendant les absences de professeurs), liaison avec les collègues
1.2	1	ACCOMPAGNER, SOUTENIR, REMÉDIER apprendre à apprendre	Nombre et qualité des actions d'accompagnement, de soutien et de remédiation mises en œuvre, nombre de professeurs et d'élèves concernés : organisation et contenu de l'accompagnement personnalisé, tutorat, classes innovantes, soutien ponctuel, stages de langues, cordées de la réussite Ensam, groupes d'approfondissement, CDI, études encadrées, Conseil de Vie scolaire, PAI. Résultats induits par ces dispositifs
1.3	1	ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE DANS LA CONSTRUCTION DE SON PROJET D'ORIENTATION	Nombre et qualité des actions d'information mises en œuvre dans le cadre du PDMF, salons et forums, entretiens, interventions des COP, rendez-vous des métiers. Taux de

			passage, taux de réussite, devenir après le Baccalauréat et le BTS
1.4	1	DÉVELOPPER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE	Adaptation des pratiques pédagogiques aux besoins des élèves, nombre et qualité des formations en direction des personnels. Nombre d'utilisateurs des nouvelles technologies
2.1	2	PROMOUVOIR LA RESPONSABILITE ET LA CITOYENNETE ET L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	Fonctionnement du Conseil des délégués, du CVL, de la Maison des lycéens, implication des délégués et des élèves dans la vie de l'établissement et dans des actions péri-scolaires, formation des délégués, actions du CESC, association sportive, budget participatif, projet d'internat et projet Vie Scolaire, projet écolycée.
3.1	3	AMELIORER ET MODERNISER LES EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES ET LE CADRE DE VIE	Rénovation du bât B, fin de rénovation des ateliers, embellissement des entrées et du campus. Mise en œuvre aboutie d'un ENT, équipement des salles de cours en moyens informatiques et vidéo souples et fiables. (ex : bornes WIFI).
3.2	3	AMELIORER ET MODERNISER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE	Veille permanente sur les outils de communication : site internet, pronotes, plaquettes de présentation des formations, intranet, courrier électronique, affichage numérique, lettres d'information, organigramme, trombinoscope, signalétique.
4.1	4	DIFFUSER UNE CULTURE ARTISTIQUE (voir volet artistique et culturel du projet d'Etablissement)	Vitalité des options artistiques, nombre et qualité des actions mises en œuvre : animations, sorties et voyages scolaires, conférences, expositions, visites, options artistiques, ateliers ..
4.2	4	FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES LANGUES	Mise en place du cadre européen pour les langues, classe innovante en Anglais, développement des classes européennes, nombre et qualité des actions tournées sur l'international : appariements, échanges, voyages à l'étranger, effectifs des groupes de langues, correspondances avec les élèves des établissements partenaires.

VOLET ARTISTIQUE ET CULTUREL DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le volet artistique et culturel du projet d'établissement décline les objectifs prioritaires de la communauté éducative en matière d'ouverture culturelle pour aider nos élèves à acquérir une sensibilité artistique, culturelle et humaniste et contribuer aussi à la maîtrise de la langue et à la lutte contre l'échec scolaire.

Il précise l'ensemble des actions mises en oeuvre pour y contribuer

VOLET CULTUREL 2014 - 2017

AXE FEDERATEUR

**Créer les conditions d'une éducation artistique, culturelle et humaniste réussie
afin de réduire les inégalités socio-culturelles**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- 1. Diffuser une culture littéraire, artistique, scientifique et technologique.**
- 2. Favoriser des rencontres enrichissantes au Lycée et en dehors du Lycée avec des partenaires culturels, acteurs de la culture en Bourgogne et au-delà.**
- 3. Susciter et encadrer la pratique culturelle des élèves afin qu'ils acquièrent une autonomie dans ce domaine.**
- 4. Favoriser les échanges, appariements, sorties et voyages scolaires avec nos voisins européens (Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne, Hongrie,...).**

ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

N° action	N° objectif visé	Intitulé de l'action
1	123	Partenariat Scène nationale Théâtre de Mâcon
2	1 2 3	Partenariat l'Embobiné
3	1 2 3	Poésie dans la ville
4	1 2 3	Atelier Cinéma en section SED
5	1 2 3	Option Théâtre
6	1 2 3	Option Cinéma-audiovisuel
7	1 2 3	Lycéades - sorties Théâtre
8	1 2 3	Lycéens au Cinéma - sorties cinéma
9	1 2 3 4	Voyages à l'étranger, accueil d'élèves étrangers, correspondances avec des élèves étrangers.